

Histoire

LA DIFFUSION DE LA THÉMATIQUE ENVIRONNEMENTALE DANS LE PAYSAGE POLITIQUE FRANÇAIS

Sébastien Repaire

25/06/2020

L'écologie politique émerge comme une force politique nouvelle en France dans les années 1970. Bien qu'elle soit faiblement structurée et qu'elle s'apparente davantage à une nébuleuse aux ramifications complexes, elle réalise des scores électoraux honorables dès cette époque. L'historien Sébastien Repaire, après une contribution sur « Les Verts, la gauche et le Parti socialiste : entre convergences et malentendus », revient ici sur la manière dont les thématiques mises en avant par l'écologie politique se sont diffusées dans les programmes des autres grandes forces politiques.

La liste « Europe Écologie » qui concourt aux élections européennes de 1979 – les premières au suffrage universel direct – rassemble 4,39% des voix, peu en dessous du seuil de 5% des voix nécessaire pour obtenir des eurodéputés. Deux ans plus tard, Brice Lalonde, le candidat des écologistes à la présidentielle de 1981, obtient 3,88% des voix, sensiblement plus que le score de 1,32% de René Dumont sept ans plus tôt. Autrement dit, l'écologie est alors en pleine croissance du point de vue électoral. Et, logiquement, les thématiques qu'elle développe commencent à intéresser d'autres formations politiques soucieuses de contrecarrer la concurrence du nouvel acteur. Le Parti socialiste, notamment, « récupère » un certain nombre de revendications écologistes pour être sûr de ramener les électeurs qui y sont sensibles dans le giron de la gauche au deuxième tour de la présidentielle en 1981. On peut citer, par exemple, l'engagement des socialistes à organiser un référendum sur le nucléaire. Plus tard, la droite aussi cherchera, certes dans une moindre mesure, à capter ce potentiel électoral. En 1995, le candidat Jacques Chirac promet ainsi une généralisation des études d'impact sur l'environnement. Cette diffusion de la thématique environnementale dans le paysage politique procède, comme on l'a dit, d'une volonté de répondre au grignotage de l'électorat des partis traditionnels par les écologistes, mais aussi naturellement de l'installation pérenne dans le débat public des enjeux environnementaux, à travers notamment la notion de *sustainable development* ou développement durable, popularisée par le rapport Brundtland, publié en 1987 par la Commission onusienne sur l'environnement et le

développement. C'est sur ce phénomène de diffusion de la thématique environnementale que nous nous interrogerons dans les paragraphes qui suivent.

Les gauches socialistes et l'enjeu environnemental : une rencontre évidente ?

La rencontre entre les gauches et les questions environnementales s'amorce dès la décennie 1970. Elle concerne d'abord le Parti socialiste unifié (PSU), parti phare de la deuxième gauche qui irriguera ensuite, par capillarité, la première. Entre le PSU et les écologistes, la convergence ne se limite pas à la question environnementale mais est plus générale. Les deux familles politiques se montrent ainsi favorables à une réduction « massive » du temps de travail, rejettent la centralisation au profit de l'autonomie des régions, ou encore développent une fibre « tiers-mondiste » très affirmée. En matière environnementale, elles se rejoignent sur la condamnation du « productivisme », la sortie du nucléaire ou le développement d'une « agriculture écologique ». Cette porosité au point de vue programmatique rend compte d'un soubassement idéologique commun, dont émerge le rejet de la société industrielle issue des Trente Glorieuses ou encore l'hostilité à un État fort – c'est d'ailleurs ce dernier aspect qui explique, en grande partie, la ferme condamnation du nucléaire militaire ou civil, l'atome étant le symbole d'un État technocratique échappant au contrôle des citoyens. En tout cas, la grande proximité qui existe entre le PSU et la mouvance écologiste justifie les transferts militants qui s'opèrent de l'un à l'autre dans la décennie 1970 et la suivante, nombre de responsables écologistes ayant transité par le PSU au début de leur parcours politique.

La rencontre entre la deuxième gauche du PSU et la thématique environnementale, et même au-delà avec l'écologie politique, apparaît donc cohérente, voire évidente. Mais il n'en va pas de même avec le Parti socialiste. Celui-ci, héritier du mouvement ouvrier, développe en effet une vision « productiviste » de la société : le travail rend possible la croissance économique, qui elle-même permet, après l'intervention de l'État et la redistribution des richesses, de contrer les inégalités sociales. Or, c'est justement à ce fonctionnement des sociétés industrialisées que s'opposent les écologistes et les partisans de la décroissance – un terme qui n'est que rarement utilisé dans le contexte français avant les années 1990. Pour autant, les socialistes français intègrent très tôt à leur programme des éléments environnementaux, avec le projet à peine dissimulé de ramener vers eux les électeurs écologistes. C'est, par exemple, la stratégie suivie par les socialistes à l'approche de la présidentielle de 1981. Après l'organisation d'un colloque sur « la protection de l'environnement au quotidien » en octobre 1980, les *110 propositions pour la France*, qui constituent le programme de François Mitterrand, accordent ainsi une place non négligeable aux questions environnementales :

« Le programme nucléaire sera limité aux centrales en cours de construction, en attendant que le pays, réellement informé, puisse se prononcer par référendum », énonce par exemple la proposition 38. Le programme socialiste ne va certes pas jusqu'à renoncer à la croissance économique, même si, quelques années plus tôt, des socialistes français à l'exemple de Jacques Attali s'étaient montrés réceptifs à la doctrine de la croissance zéro défendue par le travailliste néerlandais Sicco Mansholt. Mais, d'une manière générale, les socialistes passent les problèmes environnementaux au crible de leur grille d'intelligibilité du monde, mâtinée de marxisme, et en arrivent à la conclusion que le système capitaliste en porte la responsabilité exclusive. Encore dans l'entre-deux-tours de 1981, alors que les écologistes viennent d'envoyer aux deux candidats restés en lice une liste de « douze mesures d'urgence » qu'ils souhaiteraient voir appliquer, le candidat de la gauche s'efforce de confirmer ses engagements en matière environnementale, notamment dans le nucléaire civil. Dans ce domaine, si François Mitterrand reconnaît « que le recours à l'énergie nucléaire est aujourd'hui inévitable », il affirme également que « son développement doit être limité et contrôlé, de manière à éviter une impasse, technique et économique, semblable à celle du tout-pétrole des années 1960 » et n'hésite pas à formuler une « condamnation du programme tout-nucléaire imposé aux Français ». On remarquera, au passage, que les écologistes jouent ici le rôle de passeurs : les questions environnementales sont « récupérées » par les socialistes telles qu'elles ont été formulées par les écologistes, avec un focus particulier sur le nucléaire. Ce phénomène s'explique notamment par l'absence d'une capacité d'expertise propre sur ces questions au sein du Parti socialiste. Le parti de Jean Jaurès et de Léon Blum n'innove donc pas en la matière, mais reprend telles quelles des idées venues des écologistes, avec le risque de décevoir les attentes de ces derniers une fois au pouvoir – ce qui se passe en matière de nucléaire, malgré l'abandon du projet de centrale à Plogoff, en Bretagne.

L'érosion du logiciel idéologique socialiste et social-démocrate accentuée, à partir de la fin des années 1980, l'intégration des questions environnementales dans les programmes de la gauche de gouvernement, comme si les idées écologistes pouvaient secourir un paysage idéologique devenu morne. C'est l'une des interprétations possibles de la « gauche plurielle », accord électoral et programmatique qui rapproche socialistes, écologistes et communistes dans la perspective des élections législatives initialement prévues pour 1998. Le texte politique commun qui est rédigé par Les Verts et le Parti socialiste en 1996 engage ainsi les deux partis sur un programme fait de mesures sociales, telles que la réduction du temps de travail, mais aussi de mesures environnementales, comme la réduction de la part du nucléaire dans la politique énergétique de la France, le développement des transports collectifs, l'évolution de l'agriculture vers des pratiques moins intensives ou encore la création d'un ministère de l'Environnement aux compétences élargies. Une fois au pouvoir, le gouvernement de Lionel Jospin prend d'ailleurs une série de décisions destinées à satisfaire l'électorat écologiste, parmi lesquelles l'arrêt définitif du

surgénérateur Superphénix et l'abandon du projet de canal Rhin-Rhône, qui s'annonçait destructeur pour les milieux traversés.

Pour autant, jusqu'à présent, les socialistes paraissent avoir refusé de se convertir à la décroissance, qui semble aujourd'hui défendue par une majorité d'écologistes. « Je n'ai pas fait mon deuil de la croissance si elle est respectueuse des hommes, comme de la nature », explique par exemple le candidat François Hollande dans son livre-programme de 2012. Ce refus, qu'on pourrait tout autant désigner comme une fidélité aux principes originels du socialisme, en engendre d'autres. Pendant la campagne présidentielle de 2012, le candidat socialiste affirme encore « qu'une sortie du nucléaire en 2030, et même en 2040, est tout simplement impossible sauf à en payer un prix exorbitant ou à importer du charbon ou du gaz », deux solutions qui mettent en péril l'indépendance énergétique de la France, la deuxième accélérant de surcroît le réchauffement climatique. Rejetant les grandes inflexions proposées par les écologistes, les socialistes se replient sur des propositions et des réalisations plus ponctuelles en matière d'environnement. On peut citer, pendant le quinquennat de François Hollande, la loi sur la transition énergétique et pour la croissance verte, votée en 2015 et qui prévoit notamment de réduire la part du nucléaire dans le mix énergétique à 50 % d'ici à 2025, le soutien apporté à l'accord de Paris sur le climat, adopté la même année, ou encore la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, votée en 2016. Le bilan est pourtant jugé sévèrement par les écologistes, en raison notamment d'espairs déçus, par exemple sur la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, annoncée initialement pour 2016, avant d'être reportée.

C'est finalement au niveau local que les socialistes se montrent désormais les plus offensifs en matière environnementale, comme le montre la campagne pour les élections municipales de 2020. À Paris, le programme de la maire sortante Anne Hidalgo promet ainsi « une ville toujours plus verte », avec « au moins cinq grandes forêts urbaines et une centaine de petites », une « piétonnisation du centre de Paris », de nouvelles pistes cyclables avec pour objectif une ville « 100 % vélo », la création d'« une coopérative [...] pour approvisionner les Parisiens en circuit court », ou encore une politique municipale de réduction des déchets grâce à la suppression du plastique dans les cantines scolaires et les crèches, au tri collectif, et au compostage. Ce programme maximaliste en matière environnementale a d'ailleurs permis, au lendemain du premier tour, une fusion avec Europe Écologie-Les Verts, alors que cette convergence n'a pas eu lieu dans toutes les villes – à Lille, Martine Aubry a refusé de le faire avec Les Verts qui réclamaient plus de poids dans la future majorité municipale.

Une « gauche de la gauche » plus radicale sur l'environnement ?

Ce que l'on pourrait appeler, dans une formule un peu vague, la « gauche de la gauche » se convertit elle aussi progressivement à la thématique environnementale. Mais cette conversion prend des formes variées et s'opère selon des chronologies différenciées en fonction des formations politiques envisagées. Le cas de la gauche communiste est intéressant, puisque le Parti communiste français (PCF) est longtemps resté éloigné, voire rétif, à l'égard de la question écologique. Cet éloignement procède d'un attachement au « productivisme » et à la société industrielle de croissance que dénoncent les écologistes. L'hostilité qui en découle entre les deux familles politiques est encore renforcée, dans les années 1970 et 1980, par le lien qu'entretiennent les communistes avec l'Union soviétique, un régime unanimement condamné dans les rangs écologistes, et par leur soutien à l'industrie de l'atome. Ce soutien est régulièrement réaffirmé, par exemple en décembre 1980, à l'occasion d'un discours tenu par Georges Marchais à Brest, non loin du site où doit être construite la future centrale de Plogoff. Le secrétaire général du PCF se fait alors l'écho des positions de la CGT et explique qu'« il faut développer le charbon [...], l'énergie hydraulique [...], l'énergie marémotrice et toutes les énergies nouvelles [...], la géothermie et, bien sûr, l'énergie nucléaire ». Pour autant, à mesure que l'environnement s'impose dans le débat public, le PCF tente, à son tour, d'investir les thématiques environnementales, d'abord avec timidité, puis de façon plus appuyée au vu de la croissance des scores écologistes. Mais la véritable rupture n'intervient qu'avec la « gauche plurielle » qui se dessine dans les années 1990, puisque celle-ci conduit les communistes et les écologistes à signer un accord électoral commun, puis à participer ensemble à un gouvernement d'union de la gauche. Cette conversion du PCF aux questions environnementales ne fait néanmoins pas fi des axiomes historiques du parti, notamment sur le nucléaire. Encore en 2017, si la contribution du PCF à la campagne présidentielle – pour laquelle les communistes soutiennent Jean-Luc Mélenchon – appelle à « produire autrement pour l'humain et la planète », réclamant des « économies d'énergie et de matières premières », une « conception nouvelle de la ville », un « nouveau mode de production », ou encore « un nouveau modèle agricole », en revanche, seul le nucléaire militaire est pointé du doigt. Symbole de l'attachement persistant du PCF au nucléaire civil, les communistes déplorent dans leur ensemble la fermeture de la centrale de Fessenheim, même si des voix discordantes se font entendre parmi eux.

D'autres formations de la « gauche de la gauche » opèrent un tournant plus radical, et plus précoce, vers l'écologie. C'est le cas des « gauches alternatives » qui, au milieu des années 1980, entretiennent un dialogue politique avec Les Verts, récemment créés, dans l'espoir de constituer une hypothétique alliance électorale, jamais concrétisée : le PSU dans sa version des années 1980 – avec des effectifs érodés et une visibilité politique moindre –, la Fédération pour une gauche alternative (FGA), ou encore Pour une alternative communiste (PAC). Si ces formations pèsent

faiblement au niveau électoral, elles n'en projettent pas moins de constituer une grande alternative « rouge et verte » à la société capitaliste. Ce projet donne lieu notamment, en 1987, à l'initiative « Arc-en-ciel », soutenue par des personnalités comme Félix Guattari, André Gorz, ou encore Daniel Cohn-Bendit, dans le but de faire converger les bonnes volontés issues de l'écologie politique et de la gauche radicale. Surtout, en 1988, une partie de ces gauches alternatives apportent leur soutien au « rénovateur » communiste Pierre Juquin. En dépit du score décevant de ce dernier, qui n'obtient que 2,10% des suffrages, les « comités Juquin » qui l'ont soutenu pendant la campagne sont pour partie à l'origine de l'Alternative rouge et verte (AREV), créée en 1989 autour du triptyque « socialisme, écologie, autogestion ».

On peut voir une filiation entre certaines des revendications portées par ces gauches alternatives à la fin des années 1980 et la vision de l'écologie telle qu'elle est développée dans un programme comme L'Avenir en commun, qui constitue la feuille de route de Jean-Luc Mélenchon pour la présidentielle de 2017. Ce programme définit, en effet, la « transition écologique » comme un « enjeu central » et énonce une série de propositions parfois radicales en la matière : « 100% d'énergies renouvelables en 2050 », « pénaliser les transports sur longue distance pour relocaliser les productions », ou encore privilégier « une agriculture écologique et paysanne ». Surtout, en termes de méthode, le programme de La France insoumise (LFI) annonce une « planification écologique » qui rompt avec la vision du monde libertaire propre au mouvement écologiste, au profit d'une forme de dirigisme davantage associée à la gauche radicale.

De façon générale et sur le temps long, on a donc l'impression que la conversion de la « gauche de la gauche » à l'enjeu environnemental a été plus forte que dans le cas des socialistes. Cela est notamment dû au fait que ces gauches sont rarement en situation de gouverner et peuvent donc développer des propositions plus ambitieuses et inflexibles. Mais cette impression générale ne saurait gommer les spécificités de chacune des familles idéologiques qui composent cet ensemble dans son rapport à la question environnementale.

À droite et au centre, une question sans grand intérêt ?

Dans la mesure où les droites, gaulliste ou libérale, apparaissent moins menacées par le développement du mouvement écologiste que ne peut l'être, par exemple, le Parti socialiste, celles-ci semblent longtemps se désintéresser de la question environnementale. Pourtant, la droite française ne reste pas sourde aux questions portées par les écologistes et, comme le montre Guillaume Sainteny, « dès les années soixante, la majorité au pouvoir multiplie les actions dans le domaine de l'environnement », à travers notamment la création des premiers parcs nationaux (1960), le lancement des parcs naturels régionaux, la loi sur l'eau (1964), l'interdiction de la

chasse de printemps à la tourterelle, ou encore – et surtout – la création du ministère de l'Environnement en 1971. Puis, sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, « vingt et une lois importantes concernant l'environnement sont adoptées », tandis que « le président aborde l'environnement dans soixante-huit discours, allocutions ou entretiens, soit presque un par mois, dont vingt-six sont entièrement ou principalement consacrés à ce sujet contre sept seulement pour le septennat suivant ». À l'inverse, dans les années 1980, la thématique environnementale connaît une décrue dans les programmes des partis de droite, Union pour la démocratie française (UDF) et Rassemblement pour la République (RPR), qui deviennent plus libéraux et donnent la priorité à des questions comme l'emploi, la sécurité, l'immigration. C'est ainsi que l'on constate « l'absence totale des enjeux environnementaux des programmes électoraux [de droite] en 1986 et 1988 ». D'ailleurs, encore dans la décennie suivante, la droite se montre généralement éloignée de l'environnement, comme en témoigne l'ultime campagne d'essais nucléaires français dans le Pacifique, lancée en juillet 1995 par Jacques Chirac récemment élu.

Pourtant, « à partir de 2002 [...] la droite française [fait] un pas significatif en direction de l'écologie », comme le montre Simon Persico. La formule choc que Jacques Chirac prononce cette année-là au Sommet de la Terre de Johannesburg symbolise d'une certaine manière ce tournant : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. » Conseillé de manière informelle par Nicolas Hulot, Jacques Chirac confirme ce virage pendant son second mandat, durant lequel est adoptée la Charte de l'environnement, de valeur constitutionnelle, qui inscrit notamment le principe de précaution dans le bloc de constitutionnalité du droit français. Nicolas Sarkozy semble un temps suivre la même voie, lui qui signe le « Pacte écologique » proposé par Nicolas Hulot à tous les candidats à la présidentielle de 2007. Une fois élu, il nomme Alain Juppé, puis Jean-Louis Borloo, à la tête d'un ministère de l'Écologie aux compétences larges avec le rang de ministre d'État. Mais ces engagements sur les enjeux environnementaux sont bientôt suivis d'un « retour aux fondamentaux », plus marqué encore après la défaite de 2012, que ce soit sur les gaz de schiste, le nucléaire ou les OGM, Nicolas Sarkozy allant par ailleurs jusqu'à exprimer des positions climatosceptiques en 2016.

Au centre de l'échiquier politique, La République en marche (LREM) semble davantage s'inscrire dans la filiation de Jacques Chirac. De la formule « *Make our planet great again* », lancée après le retrait américain de l'accord de Paris, jusqu'à la convocation de la Convention citoyenne pour le climat, en passant par la nomination de Nicolas Hulot ministre de la Transition écologique et solidaire – un portefeuille qu'il garde jusqu'à sa démission en septembre 2018 –, Emmanuel Macron et sa majorité cherchent à donner des gages sur l'écologie. Cela s'est confirmé à l'occasion des élections européennes de mai 2019, les propositions environnementales constituant le premier chapitre du programme de la liste « Renaissance », sous le titre « Faire de l'Europe une puissance verte ». On peut d'ailleurs, au niveau national, relever plusieurs réalisations concrètes destinées à

consolider cette image d'un mouvement politique concerné par l'environnement. Ainsi, dans le secteur de l'énergie, le premier réacteur de la centrale de Fessenheim a été définitivement arrêté en février 2020 et au total quatorze réacteurs doivent connaître la même issue à l'horizon 2035, tandis que la fermeture des dernières centrales à charbon est prévue d'ici à 2022. Sur la biodiversité, le gouvernement a rendu le décret d'application de la loi sur la biodiversité votée sous le quinquennat précédent ; il permet notamment de proscrire les néonicotinoïdes, une classe de pesticides dangereuse pour la faune et notamment les abeilles, bien que plusieurs dérogations aient été accordées. Pour autant, le bilan d'Emmanuel Macron est régulièrement jugé « pas très vert » au regard des attentes actuelles d'une partie de l'opinion en matière d'environnement.

La période récente semble donc témoigner de divergences naissantes au sein de la droite et du centre vis-à-vis de l'environnement. Alors que le centre-droit creuse le sillon esquissé au début des années 2000 et cherche à consolider sa fibre environnementale, malgré les critiques l'accusant d'être trop timoré, les franges plus conservatrices connaissent une évolution différente, et contrastée. Quand certains acteurs de la droite conservatrice manifestent désormais une hostilité certaine à l'égard de l'écologie, parfois sous la forme d'un climatoscepticisme non dépourvu d'accents populistes, d'autres se revendiquent dorénavant d'une « écologie intégrale » pétrie de catholicisme – l'encyclique *Laudato Si'* du pape François aidant – et très conservatrice sur les questions bioéthiques. Cette seconde option est incarnée par exemple par François-Xavier Bellamy, tête de liste Les Républicains (LR) aux élections européennes de 2019, qui expliquait pendant la campagne que « si nous sommes vraiment écologistes, nous devons proposer – et c'est aussi évidemment la voix des chrétiens qui compte – une écologie intégrale, qui se préoccupe [...] de l'humain que nous allons laisser au monde de demain ». Plus concrètement, cette préoccupation se traduit notamment par un rejet de la procréation médicalement assistée (PMA) et de la gestation pour autrui (GPA), pareillement perçues comme des immixtions néfastes de la technique dans l'ordre prétendument « naturel » des choses.

Entre les années 1970 et aujourd'hui, la thématique environnementale s'impose progressivement à tous les acteurs de la vie politique française, et l'idée de protéger l'environnement finit par devenir relativement consensuelle – même au Front national (FN), dont le programme environnemental reste cependant minimal et prétend s'opposer tout à la fois à « l'écologie punitive », à l'énergie éolienne et « aux grandes messes internationales » comme la COP21. Pour autant, les différents partis ne s'accordent pas, ni sur le contenu de la protection de l'environnement à promouvoir, ni sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Surtout, si toutes les familles politiques intègrent désormais l'environnement à leur programme, on pourrait s'interroger, au-delà des stratégies électorales et des gains électoraux poursuivis, sur le poids réel de la question dans leurs cultures politiques respectives.